



**Groupe Y**  
**Nexia**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN**

**2019**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2019**

**Maison Familiale Rurale  
d'éducation et d'orientation de PUY SEC**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

42, route du Château  
**SAINT MARTIN-de-FRAIGNEAU (Vendée)**

[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)





**Maison Familiale Rurale**  
**d'éducation et d'orientation de PUY SEC**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
42, route du Château  
**SAINT MARTIN-de-FRAIGNEAU (Vendée)**

**Exercice clos le 30 juin 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée générale du 5 décembre 2019



Maison Familiale Rurale  
d'éducation et d'orientation  
de PUY SEC

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## Aux membres de l'Association de la Maison Familiale Rurale de Puy Sec,

### I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 6 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association la **Maison Familiale Rurale d'éducation et d'orientation de PUY SEC** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II. FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers  
Membre Indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique ATIH.

SAS au capital de 138 540 €  
Siège social: 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél.: 02 51 62 22 01  
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920Z - TVA: FR 24 786 443 994

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON



### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et au traitement comptable des subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.





## **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon

le 20 novembre 2019

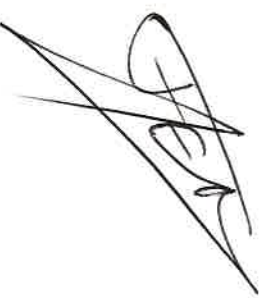
Le Commissaire aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU

CHRISTOPHE POISSONNET



FARID EL MENGAD





Maison Familiale Rurale  
d'éducation et d'orientation  
de PUY SEC

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport du Commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels

## COMPTES ANNUELS

---



**BILAN ACTIF AU 30/06/2019**

Intitulés	Brut	Amortis. Provisions	Net	Exercice N-1
Frais d'établissement				
Concessions et droits similaires	8 440,14	7 591,91	848,23	486,71
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	8 440,14	7 591,91	848,23	486,71
Terrains				
Constructions	1 396 431,45	1 017 813,45	378 618,00	408 211,10
Instal. tech. mat. et outill. pédag.	34 465,89	27 559,71	6 906,18	10 313,88
Autres immobilisations corporelles	238 355,20	178 025,99	60 329,21	71 165,59
Immobilisations corporelles en cours				
Acompte/commande d'immobilisation				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 669 252,54	1 223 399,15	445 853,39	489 690,57
Parts sociales et titres				
Autres titres immobilisés	662,23		662,23	662,23
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	662,23		662,23	662,23
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 678 354,91</b>	<b>1 230 991,06</b>	<b>447 363,85</b>	<b>490 839,51</b>
Matières premières et autres approv. Autres	2 844,91		2 844,91	5 260,86
<b>STOCKS ET EN COURS</b>	2 844,91		2 844,91	5 260,86
Clients	12 365,88	5 448,35	6 917,53	11 531,49
Autres créances	32 894,39		32 894,39	113 700,47
<b>CREANCES</b>	45 260,27	5 448,35	39 811,92	125 231,96
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</b>				
Banques et Chèques postaux	357 682,08		357 682,08	256 211,33
Caisse	669,16		669,16	109,20
<b>DISPONIBILITES</b>	358 351,24		358 351,24	256 320,53
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	7 744,21		7 744,21	5 101,60
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	414 200,63	5 448,35	408 752,28	391 914,95
Charges à répartir				
Autres régularisations				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 092 555,54</b>	<b>1 236 439,41</b>	<b>856 116,13</b>	<b>882 754,46</b>

**BILAN PASSIF AU 30/06/2019**

Intitulés	Net	Exercice N-1
Dons et legs en capital		
Ecart de réévaluation libre		
Réserves	338 057,63	354 112,91
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>40 313,89</b>	<b>-16 055,28</b>
Subventions d'investissement	179 187,68	197 490,30
Provisions réglementées		
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>557 559,20</b>	<b>535 547,93</b>
<b>TOTAL DES PROV. POUR RISQ. ET CH.</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	117 909,51	157 028,59
Banque (ouverture de crédit en compte courant)		
Autres emprunts et dettes	450,00	450,00
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>118 359,51</b>	<b>157 478,59</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 816,94	30 380,16
Dettes sociales	83 454,39	80 394,27
Dettes fiscales	61 430,16	62 278,47
Autres dettes d'exploitation	21 739,55	10 397,96
<b>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES</b>	<b>179 441,04</b>	<b>183 450,86</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>756,38</b>	<b>6 277,08</b>
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>298 556,93</b>	<b>347 206,53</b>
Régularisations diverses		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>856 116,13</b>	<b>882 754,46</b>



**LE COMPTE DE RESULTAT 2018/2019**  
du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Libellé	TOTALS 2018/2019	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	218 107,73	216 551,97
Production vendue (services)	57 063,83	56 507,21
Produits activités annexes	275 171,56	273 059,18
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		
Production stockée		
Production immobilisée	547 026,83	497 335,03
Subvention d'exploitation	17 655,93	30 723,78
Reprises sur provisions, transfert de charges	1 101,10	1 066,53
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>840 955,42</b>	<b>802 184,52</b>
Achats de marchandises		
Variation de stocks marchandises	54 101,25	60 762,21
Achats matières premières approvisionnements	2 415,95	-171,76
Variation de stocks matières premières	19 054,44	23 514,24
Autres achats	146 889,73	152 829,62
Charges externes	12 641,22	10 455,12
Impôts, taxes, versements assimilés	378 874,82	367 823,49
Salaires et traitements	139 392,10	151 964,46
Charges sociales sur salaires		
Autres charges sociales	64 757,53	60 048,18
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations	1 105,01	1 364,12
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 167,08	397,17
Autres charges	821 399,13	828 986,85
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>19 556,29</b>	<b>-26 802,33</b>

## LE COMPTE DE RESULTAT 2018/2019 du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Libellé	TOTALS 2018/2019	Exercice N-1
Produits financiers, participations Produits des autres immobilisations financières Autres intérêts et produits assimilés Reprise provisions et transfert de charges Différences positives de changes Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	1 387,53	898,57
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 387,53</b>	<b>898,57</b>
Dotations amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différence négative de changes Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	2 015,17	2 256,91
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 015,17</b>	<b>2 256,91</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-627,64</b>	<b>-1 358,34</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>18 928,65</b>	<b>-28 160,67</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprise sur provisions et transferts de charges	21 828,41	16 987,46
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21 828,41</b>	<b>16 987,46</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements et provisions	394,17	4 855,07
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>394,17</b>	<b>4 855,07</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>21 434,24</b>	<b>12 132,39</b>
Participations des salariés Impôts sur les bénéfices	49,00	27,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>864 171,36</b>	<b>820 070,55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>823 857,47</b>	<b>836 125,83</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>40 313,89</b>	<b>-16 055,28</b>

## **ANNEXE**

### **Annexe des comptes annuels**

**Exercice du 01 Juillet 2018 au 30 Juin 2019**

**Règles et méthodes comptables**

**Engagements financiers et autres informations**

**Notes sur le Bilan Actif**

**Notes sur le Bilan Passif**

**Détails produits et charges**

## ANNEXE

**Total du bilan avant répartition :** 856 116,13 €      **Résultat :** 40 313,89 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le Conseil d'Administration.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en respectant les règles comptables édictées par le règlement CRC 99-01 du 16 02 1999.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
  - indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

**Engagements donnés**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

**Autres informations significatives**

**Engagements financiers**

Engagements en matière d'IDR :

## ANNEXE

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé** : les mouvements de l'exercice sont détaillés sur l'annexe n°1

**Etat des créances** : cf tableau joint (*annexe n°4*)

**Etat des provisions clients** : les mouvements de l'exercice sont détaillés sur l'annexe n°3

**Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan** : 29 317.77 €

- Taxe d'apprentissage	:	13 991,58 €
- Subvention fonctionnement Conseil Régional	:	13 435,19 €
- Action vente jus de pomme pour voyages	:	209,00 €
- Subvention mobilité Conseil Régional	:	1 682,00 €

**Charges constatées d'avance** : 7 744.21 €

- Charges d'exploitation	:	7 744,21 €
--------------------------	---	------------

## ANNEXE

### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Subventions d'équipement

Compte tenu des contraintes économiques liées à l'activité de formation et bien qu'un engagement à terme des financeurs ne puisse être obtenu sur le renouvellement des subventions, celles-ci sont considérées comme affectées à des biens non renouvelables par l'association. En conséquence, une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement du bien.

**Etat des dettes** : cf tableau joint (*annexe n°4*)

#### Charges à payer incluses dans les postes du bilan : 59 111.17 €

- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	: 19,84 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	: 6 588,24 €
- Dettes sociales	: 38 515,42 €
- Dettes fiscales	: 5 766,16 €

#### Produits constatés d'avance : 756.38 €

- Produits activités voyages	: 756,38 €
------------------------------	------------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 2019

N° Cpte	Libellés	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Virement de poste à poste	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
201	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais de débaillement	7 497,82	942,32			8 440,14
205	Conces. et droits similaires					0,00
	TOTAL I	7 497,82	942,32	0,00	0,00	8 440,14
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
211	Terrains					0,00
212	Aménagement terrain					0,00
2131	Constructions (terrains propres)	5 335,72				5 335,72
2135	Installation, aménagements constructions	1 386 896,98	4 198,75			1 391 095,73
214	Constructions (terrains d'autrui)	0,00				0,00
2151	Instal. techn. mat. et outil. pédag.	34 465,89				34 465,89
2181	Instal. aménag const. (terrain d'autrui)	0,00				0,00
2182	Matériel de transport	20 306,50				20 306,50
2183	Matériel de bureau, informatique	55 585,69	1 649,60			57 235,29
21841	Mobilier d'enseignement	32 368,88				32 368,88
21842	Mobilier d'internat	48 574,86	13 084,36			61 659,22
21843	Mobilier de bureau	21 259,12	1 406,84			22 665,96
2187	Matériel et outillage internat	39 528,49				39 528,49
2188	Matériel de la propriété	4 590,86				4 590,86
21881	Matériel et outillage d'animation	0,00				0,00
231	Immobilisations en cours	0,00				0,00
237	Acquie/commande d'immobilisation					0,00
	TOTAL II	1 648 912,99	20 339,55	0,00	0,00	1 669 252,54
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
267	Titres de participation					0,00
272	Autres titres immobilisés	400,02				400,02
274	Prêts et autres créances					0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	262,21				262,21
	TOTAL III	662,23	0,00	0,00	0,00	662,23
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 657 073,04	21 281,87	0,00	0,00	1 678 354,91

**ETAT DES AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2019**

N° Cpte	Immobilisations amortissables	Amortis. début d'exercice	Dotation	Diminutions	Amortis. fin d'exercice
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
201	Frais d'établissement				0,00
205	Conces. et droits similaires	7 011,11	580,80		7 591,91
	<b>TOTAL I</b>	7 011,11	580,80	0,00	7 591,91
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
212	Aménagement terrain	0,00			0,00
2131	Constructions (terrains propres)	5 335,72			5 335,72
2135	Installation, aménagements constructions	978 685,88	33 791,85		1 012 477,73
214	Constructions (terrains d'autrui)				
2151	Instal. tech. mat. et outill. pédag.	24 152,01	3 407,70		27 559,71
2181	Instal., aménag.const. (terrain d'autrui)				
2182	Matériel de transport	17 106,70	3 199,80		20 306,50
2183	Matériel de bureau, informatique	23 433,17	13 073,49		36 506,66
21841	Mobilier d'enseignement	27 944,03	1 287,37		29 231,40
21842	Mobilier d'internat	46 874,05	2 344,55		49 218,60
21843	Mobilier de bureau	10 342,31	2 459,31		12 801,62
2187	Matériel et outillage internat	20 757,69	4 612,66		25 370,35
2188	Matériel de la propriété	4 590,86			4 590,86
21881	Matériel et outillage d'animation				0,00
					0,00
	<b>TOTAL II</b>	1 159 222,42	64 176,73	0,00	1 223 399,15
	<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	1 166 233,53	64 757,53	0,00	1 230 991,06



## ETAT DES PROVISIONS AU 30 JUIN 2019

N° Cpte	Nature des provisions	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant fin d'exercice
151	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Provisions pour risques				0,00
1572	Provisions grosses réparations				0,00
	TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS				
297	Immobilisations financières				0,00
	TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
491	Dépréciation de comptes d'usagers	6 056,98	1 105,01	1 713,64	5 448,35
1572	Dépréciation de comptes de débiteurs divers				0,00
	TOTAL III	6 056,98	1 105,01	1 713,64	5 448,35
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 056,98	1 105,01	1 713,64	5 448,35

ETAT ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES  
AU 30 JUN 2019

Créances	A = B + C			Dettes	A = B + C + D		
	Montant	Echéance - d'1 an	Echéance - de 5 ans		Montant	Echéance - d'1 an	Echéance + de 5 ans
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>EMPRUNTS (2)</b>			
Prêt (1) - FDMFR	0,00	0,00	0,00	- Crédit Agricole	117 889,67	24 565,49	107 546,50
	0,00	0,00	0,00	- Dépôts et cautionnement	450,00	450,00	19,84
	0,00	0,00	0,00	- Intérêts courus	19,84		
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>118 359,51</b>	<b>25 035,33</b>	<b>107 546,50</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>AUTRES DETTES</b>			
41 Clients	6 917,53	6 917,53		40 Fournisseurs	12 816,94	12 816,94	
	0,00	0,00		42 Personnel	31 268,82	31 268,82	
44 Etat	481,56	481,56		43 Organismes sociaux	52 185,57	52 185,57	
45 Associés	2 053,88	2 053,88		44 Etat	61 430,16	61 430,16	
46 Débiteurs divers	30 358,95	30 358,95		45 Associés	3 667,60	3 667,60	
481 Charges à répartir	0,00	0,00		46 Crédeurs divers	18 071,95	18 071,95	
<b>TOTAL II</b>	<b>39 811,92</b>	<b>39 811,92</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>179 441,04</b>	<b>179 441,04</b>	<b>0,00</b>
486 Charges constatées d'avance	7 744,21	7 744,21		487 Produits constatés d'avance	756,38	756,38	
<b>TOTAL III</b>	<b>7 744,21</b>	<b>7 744,21</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>756,38</b>	<b>756,38</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>47 556,13</b>	<b>47 556,13</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>298 556,93</b>	<b>205 232,75</b>	<b>107 546,50</b>

MONTANT	Prêts accordés en cours d'exercice	0,00
	Prêts remboursés en cours d'exercice	0,00

MONTANT	Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 089,94
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	





**GROUPE Y - BOISSEAU**

52 rue Jacques-Yves-Cousteau  
BP 409  
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02 51 62 22 01